

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2011)  
**Heft:** 1923

**Artikel:** Expansionnisme suisse  
**Autor:** Franchini, Federico  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1025798>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

voie qui paraît aujourd’hui difficilement praticable. Qui propose un cheminement différent, un calendrier pour le réaliser?

On pourrait multiplier les exemples. La campagne

électorale ne bruit d’aucun de ces dossiers au sujet desquels citoyennes et citoyens devraient pouvoir se faire une opinion avant de choisir leurs représentants. Elle surfe sur l’écume des jours et néglige la substance quotidienne de nos

vies. Cette absence nuit au fonctionnement de la démocratie. Restent les instruments de la démocratie directe en guise de lot de consolation. Une sorte d’exercice de rattrapage pourtant bien insuffisant.

## Expansionnisme suisse

Federico Franchini • 28 août 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18403>

### **Un appel du président de la province italienne de Sondrio relance le feuilleton de politique-fiction sur l’élargissement de la Suisse**

Dans les années trente, des milieux certes minoritaires préconisaient l’annexion de certaines parties de la Suisse par les puissances de l’Axe. Cette attitude trouva notamment un écho au sud des Alpes où, à la suite d’un discours de Mussolini<sup>7</sup> qualifiant le Tessin d’«*abâtardi et germanisé*», un mouvement irrédentiste prôna l’annexion des régions italophones helvétiques par l’Italie fasciste.

Dernièrement le discours s’est inversé. Plutôt qu’une désagrégation de la Suisse (réclamée en dernier lieu par Kadhafi<sup>8</sup>), on parle d’élargir le territoire helvétique en accueillant certaines régions limitrophes.

En juin 2010, la proposition est venue de l’UDC. Une Magna Helvetia<sup>9</sup> de 25 millions d’habitants intégrant en tant que nouveaux cantons certaines régions voisines

(Alsace, Bade-Wurtemberg, Vorarlberg, Savoie, Aoste, certains provinces lombardes,...) dont une majorité de la population en ferait la demande. On se souvient de cette boutade, déposée au Conseil national par le député jurassien Dominique Baettig<sup>10</sup> et signée également par le président du parti Toni Brunner. Une provocation envers l’UE: «*Vous voulez intégrer la Suisse dans l’Union européenne, l’annexer, nous voulons inverser le processus*», affirmait le député UDC Hans Fehr<sup>11</sup>, président de l’Association pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN). Le Conseil fédéral a rapidement combattu la motion en déclarant que celle-ci «*nuirait de manière grave aux relations avec les États concernés*».

Aujourd’hui la requête d’*Anschluss* à la Confédération émane directement d’autorités régionales italiennes. La nouvelle politique de rigueur financière italienne, adoptée le 13 août, prévoit la suppression des provinces les plus petites. Le président de la province

lombarde de Sondrio, craignant la suppression de son entité administrative, a affirmé vouloir proposer un référendum<sup>12</sup> permettant aux citoyens de choisir entre rester en Italie et dépendre de Rome ou rejoindre le proche canton des Grisons.

La Valteline, une région de la province de Sondrio, est historiquement<sup>13</sup> liée à la Suisse. Bien qu’elle ne figure pas parmi les régions de la Grande Suisse rêvée par l’UDC, elle a été dominée durant longtemps par les Grisons. Au cours du 18ème siècle, une partie de l’élite locale avait même envisagé que la Valteline devienne la quatrième ligue des Grisons. En 1797, Napoléon enlevait définitivement la Valteline aux Grisons. Après la défaite de l’empereur, les Suisses ont bien tenté de la reprendre. Mais quand les troupes suisses ont essayé de conquérir la vallée en 1814, celle-ci était déjà occupée par les Autrichiens. Elles se retirèrent sans combattre. L’année suivante au congrès de Vienne, les négociateurs suisses tergiversèrent (les protestants

ne voulaient pas un autre canton catholique) et la Valteline fut finalement attribuée à l'Autriche.

La proposition du président de la province de Sondrio a été prise au sérieux du côté suisse de la frontière. Cassiano Luminati<sup>14</sup>, président de la région Valposchiavo (partie italophone du canton), tout en affirmant la non faisabilité de cette proposition, entend réfléchir à la création d'une région transfrontalière autonome regroupant deux

vallée italophones des Grisons – Poschiavo et Bregaglia -, la Valteline et la Valchiavenna.

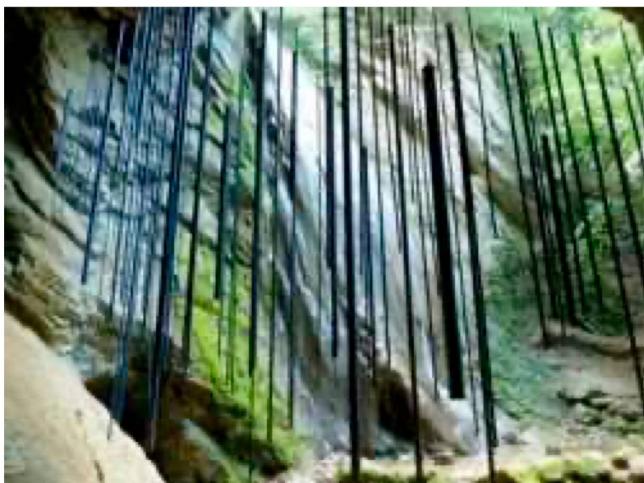
La proposition italienne est une provocation liée à la politique intérieure italienne. Néanmoins selon Luminati elle relance un débat d'actualité: la création de nouvelles entités administratives régionales. Un processus en cours, tant en Suisse qu'en Italie, mais qui devrait tenir compte du fait que certaines régions, unies d'un point de vue historique,

économique et culturel, appartiennent à des Etats différents. L'Europe des régions devrait compléter l'Europe des Etats.

Entre temps, d'autres petites communes italiennes<sup>15</sup> situées à la frontière avec le Tessin et menacés également de disparition à cause de leur petite taille ont envisagé de demander l'annexion à la Suisse. Les problèmes des travailleurs frontaliers et de la rétrocession des impôts seraient ainsi résolus.

## La rencontre de l'art et de la nature à Môtiers (NE)

Invité: Pierre Jeanneret • 27 août 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/18362>



### Une balade artistique dans le Val-de-Travers, à découvrir encore jusqu'au 18 septembre

Les expositions de «sculptures» (mais le terme est trop réducteur) en plein air se multiplient: Bex & Arts, Jardin alpin à Champex, parc de Mon-Repos à Lausanne, etc. Elles ne constituent pas seulement un effet de mode, comme on pourrait parfois le penser. Elles répondent à une interrogation fondamentale du public – même inconsciente et non explicite – sur les rapports (de complicité ou d'antinomie) entre paysage et œuvre d'art, nature et culture.

*Galerie de photos sur le site*

La manifestation de ce type qui a lieu tous les quatre ans à Môtiers<sup>16</sup> nous paraît particulièrement intéressante et séduisante. En mobilisant quelque 200 bénévoles, elle contribue d'abord à la cohésion de ce village du Val-de-Travers, une région qui fut industriellement sinistrée suite à la récession des années 1970, mais qui connaît aujourd'hui un essor économique réjouissant.

On ne saurait évoquer Môtiers sans rappeler l'ombre de Jean-Jacques Rousseau, qui y élut domicile de 1762 à 1765. C'est d'ailleurs près de sa maison, au cœur du village, que commence – ou se termine – le parcours du visiteur, avec le titre du *Contrat social* placé sur un bûcher: la condamnation de ce grand texte politique à Genève explique d'ailleurs le refuge de Jean-Jacques en Pays de Neuchâtel.

Nous découvrons ensuite – le terme est adéquat car certaines pièces sont volontairement un peu cachées – 69 œuvres, concentrées dans le bourg (à l'extérieur ou dans des granges et autres bâtiments), puis réparties dans la plaine, et surtout dans la grande et belle forêt pentue de feuillus et de conifères qui le domine. Précisons en passant que la balade artistique d'environ trois heures n'est pas de tout repos et s'adresse